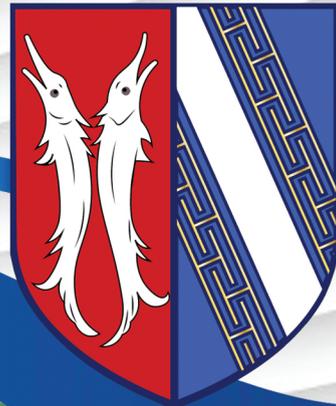


Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 156
Août 2022

Au sommaire

Edito	2
L'agenda	3
Permanences	3
La biodiversité s'invite à Bar-sur-Seine	4
Les écoles de Bar-sur-Seine	5
La rue Jollois refaite à neuf	5
L'école de musique et de danse	6
La voix aux élus	7
Calendrier des collectes	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Édito : Les festivités des 13 & 14 juillet

C'est avec un temps beaucoup plus estival que l'an dernier que se sont déroulées les festivités des 13 et 14 juillet 2022.

Le 13, en début de soirée, une dégustation d'agneau était offerte par la ville aux participants.

Ensuite, la restauration et la buvette, tenues en grande partie par les élus municipaux et plusieurs autres bénévoles, ont servi sans discontinuer jusqu'à la retraite aux flambeaux, qui a remporté un franc succès. Son itinéraire avait été changé, pour animer des quartiers jusque là non traversés par le cortège. La musique du défilé était assurée par la Banda Soifé. Les pompiers, ainsi que la police municipale, encadraient les participants.

Le feu d'artifice, tiré à 23h par les artificiers de Villemoyenne, a également ravi les spectateurs.

Le DJ Romain Murlon, de Magic Tempo, a assuré l'animation musicale du parc toute la soirée.



La ville remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont permis le bon déroulé de cette soirée !

La journée du lendemain a débuté à 11h par la commémoration du 14 juillet, avec la participation des pompiers, de la gendarmerie, des associations patriotiques locales, de l'harmonie municipale, ainsi que de nombreux élus et citoyens. Le vin d'honneur a eu lieu dans le parc de Val Seine, à l'ombre des arbres.

Une restauration était proposée par le club de fléchettes, les 3 R, et la buvette était assurée par l'association des artisans et commerçants Au Pied de la Tour.

Dès 13h30, des associations sont venues s'installer pour proposer des activités aux enfants, mais pas seulement ! Des adultes ont ainsi redécouvert le plaisir de la course en sac, ou tiré leurs premières flèches grâce au foyer Jean Vilar et sa section Tir à l'Arc. Les enfants ont pu participer à un concours de dessin et de peinture à la bombe organisée par la Palette, et découvrir bien d'autres activités. Les pompiers quant à eux ont rafraîchi l'air en proposant un jeu d'eau approprié à la chaleur ambiante !

La fête foraine était présente au parc les deux jours, avec une nouvelle attraction de trampo-élastique.

Le concours de pétanque, organisé chaque année par la Boule Barséquanaise, a également été une réussite, avec 36 doublettes inscrites.

La municipalité remercie vivement toutes les associations et leurs bénévoles qui ont offert de leur temps pour le plaisir des participants : la chorale La Barbeline, les Amis de la Bibliothèque, les Jardins Ouvriers de Fontarce, le club Barséquanais tennis, le foyer Barséquanais foot, les Amis d'Etienne.





Agenda

Septembre 2022 :

- 04/09 : vide-greniers au parc de Val Seine organisé par le CAB
- 10 et 11/9 : fête médiévale à Avalleur pèlerinage à Notre Dame Du Chêne
- 17/09 : journée verte au Croc Ferrand organisée par le CMJ (conseil municipal jeune) à partir de 14h
- 17 et 18/09 : journées du patrimoine
- 22/09 : don du sang, salle polyvalente
- 25/09 : Brevet Collard organisé par les Amis de la nature.

Octobre 2022 :

- 01/10 : pièce de théâtre organisée par les Amis de la bibliothèque, salle polyvalente
- 09/10 : rallye voiture organisé par le foyer Jean Vilar
- 08 et 09/10 : JNCP (journée du commerce de proximité)
- 10 au 13/10 : cinéma le Vagabond, salle polyvalente
- 20/10 : don du sang, salle polyvalente
- 22/10 : repas des anciens, salle polyvalente
- 31/10 : défilé d'Halloween organisé par le CMJ.

Novembre 2022 :

- 08 au 10/11 : cinéma le Vagabond, salle polyvalente
- 11/11 : commémoration, à 10h devant la mairie
- 12/11 : conférence sur les frères Goncourt de 14h à 17h, chapelle de la médiathèque
- 17/11 : don du sang, salle polyvalente
- 19/11 : concert de Sainte Cécile, salle polyvalente
- du 19/11 au 04/12 : exposition Jack Fournier, chapelle de la médiathèque
- 25/11 : prix des lecteurs 2022 à partir de 18h30, à la médiathèque
- 26 et 27/11 : concours de Tir à l'Arc, organisé par le Foyer Jean Vilar, gymnase Paul Portier
- 27/11 : concours de belote, organisé par les étincelles de Loukas, salle polyvalente

Décembre 2022 :

- 04/12 : marché de Noël, organisé par le CAB, halle et salle polyvalente
- 10/12 : Sainte Barbe, organisée par les pompiers
- 13 au 15/12 : cinéma le Vagabond, salle polyvalente
- 22/12 : don du sang, salle polyvalente

Permanences

Vous pouvez rencontrer vos élus. Pour cela, contactez la mairie.

CDAD (aide juridique) : tous les premiers mercredis de chaque mois.

*Vous souhaitez insérer une publicité
dans le Petit Courrier ? ...*

*... Contactez la mairie pour
connaître les formalités.*

La biodiversité s'invite à Bar-sur-Seine

Samedi 26 mars 2022, sous un soleil éclatant, avait eu lieu la troisième journée citoyenne de la ville.

En vous y promenant, vous pouvez y voir la réussite de la jachère fleurie qui avait été semée à cette occasion.

La ville remercie chaleureusement le service des espaces verts, qui avait soigneusement préparé le terrain et permis cette activité.

Avez-vous également observé, dans les zones non tondues, les fleurs qui s'y épanouissent ?

A l'automne, une autre jachère fleurie sera installée sur Roger Jollois par le service espaces verts.

Les produits phytosanitaires n'étaient déjà plus utilisés dans la ville, mais deux exceptions restaient : le cimetière et le terrain de foot.

Depuis le 1er juillet, mêmes ces zones seront soignées sans intrants chimiques. Le service espaces verts a donc développé de nouvelles méthodes de travail depuis plusieurs années, en utilisant par exemple des produits UAB et de biocontrôle.

Les produits de biocontrôle peuvent être de 4 types :

- Macro-organismes : insectes, nématodes...
- Micro-organismes : virus, bactéries
- Médiateurs chimiques : confusion sexuelle, attractifs olfactifs
- Substances naturelles (origine végétale, animale ou minérale) : extraits de plantes, huiles, soufre, bicarbonate...

Les produits utilisables en agriculture biologique quant à eux sont composés de substances actives bien spécifiques (cuivre, soufre...).

Exemple de méthode pour piéger les chenilles processionnaires qui sont un fléau pour les pins. Tout cela fait partie d'une démarche globale visant à fleurir et embellir Bar-sur-Seine de manière durable, tenant compte des changements climatiques et de leurs conséquences sur le vivant, notamment la problématique de l'eau.

C'est ce qu'ont entendu les membres du jury des villes et villages fleuris, qui se sont déplacés à Bar-sur-Seine le lundi 4 juillet 2022. Le jury rendra son verdict à l'automne (pour la conservation de notre 3^{ème} fleur).



Exemple de méthode pour piéger les chenilles processionnaires qui sont un fléau pour les pins.





Les écoles de Bar-sur-Seine

Après les difficultés et restrictions de la crise sanitaire, les écoles ont pu retrouver de la latitude pour organiser des sorties et fêtes d'école.

Les élèves de maternelle ont ainsi tous pu se rendre à Crogny, pour une visite pédagogique sur le compost, ou la découverte des petites bêtes de la forêt.

Les classes de Maurice Robert sont allées aux grottes d'Arcis-sur-Cure.

Les élèves de l'école Georges Leclerc quant à eux se sont rendus dans le parc animalier Argonne Découverte, dans les Ardennes.

Côté spectacle, l'école Maurice Robert a proposé un spectacle le vendredi 1er juillet, au gymnase Paul Portier. L'école maternelle a suivi en organisant son spectacle et sa kermesse le samedi 2 juillet après-midi. L'école Georges Leclerc, quant à elle, a proposé un après-midi récréatif aux élèves le mardi 5 juillet après-midi. Les élèves des écoles publiques de Bar-sur-Seine ont donc pu joyeusement se souhaiter de bonnes vacances.

Un grand merci aux enseignantes, ATSEM, AVSH et tous les parents qui ont organisé ces réjouissances !

Les élèves de CM2 qui s'apprêtent à entrer au collège ont reçu de la ville de Bar-sur-Seine un dictionnaire et une calculatrice et un livre des fables de la Fontaine par l'éducation nationale. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite en sixième !

Suite au départ en retraite de Madame Tharradin, dont nous saluons avec reconnaissance le travail sérieux et efficace fourni tout au long de ses années d'enseignante et de directrice, les écoles Maurice Robert et Georges Leclerc voient leurs directions fusionner. C'est Madame Croset qui assurera donc le travail administratif pour les deux pôles de cette nouvelle école.

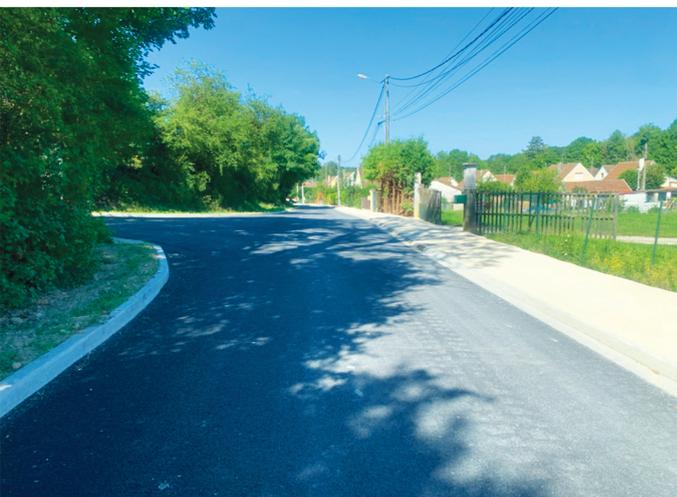
En attendant de pouvoir regrouper l'ensemble des classes élémentaires sur un même site, le fonctionnement des écoles restera globalement le même, avec les CP et une partie des CE1 à Maurice Robert et les plus grands, de CE1 à CM2, à Georges Leclerc. La directrice adaptera sa présence sur les différents sites afin de rester au maximum en contact avec les enseignants et les parents.

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1er septembre à 8h45 pour l'ensemble des élèves de primaire.



La rue Jollois refaite à neuf

Compte tenu des gîtes, des commerces, des particuliers et des professionnels qui y sont installés, il était grand temps de repenser sérieusement cette rue pour la rendre agréable et accessible. Chapeautés par Anthony Viardot, du bureau d'études troyen Brugger Viardot, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Réaut.



Des réunions ont été tenues chaque semaine, avec notamment des référents qui faisaient le lien avec les utilisateurs : Caroline Gros (commerces), Jean-Louis Normand (viticulture), Bernard De Keukelerre (habitants) ont ainsi suivi le chantier afin que tout se passe aussi bien que possible. Les riverains ont pu s'organiser lorsqu'il a fallu interdire la circulation et globalement, c'est une opération qui s'est bien déroulée, à la satisfaction de Jean- Paul Seurat, adjoint au maire en charge de ce dossier, Pascal Foizel, conseiller municipal qui a également suivi de près les travaux, et Dominique Baroni. Les promeneurs apprécieront les nouveaux trottoirs, dont l'un est accessible aux personnes à mobilité réduite et l'autre accueillera une jachère fleurie à l'automne.

L'école de musique et de danse de Bar-sur-Seine



Les Nuclear Slugs, une formation créée par les élèves de l'école.

Alors que les prochains locaux sont en cours de construction, à côté de la future salle de spectacle, l'école de musique et de danse de Bar-sur-Seine continue son activité, bien heureuse d'avoir pu, ce printemps, réorganiser sereinement les examens de formation musicale et d'instruments, la fête de la musique (grâce aux nombreux bénévoles de l'association de l'école de musique et de danse) et les auditions d'élèves.

L'orchestre de l'école s'est également produit en première partie de concerts d'harmonie.

Un grand merci aux professeurs et bénévoles qui contribuent tout au long des années au bon fonctionnement de cette école qui produit un travail de qualité.

C'est un réel plaisir d'entendre jouer nos musiciens, en concert, en formation de Banda, ou lors de nos commémorations.

Nous sommes également très fiers que plusieurs jeunes passés dans notre école aient par la suite continué leur formation pour devenir des professionnels de la musique.

Grands ou petits, la musique peut s'apprendre à tout âge, alors n'hésitez pas à venir découvrir la structure, les professeurs, les musiciens...

Les inscriptions sont programmées les 1er et 2 septembre entre 16h et 19h à l'école de musique (espace Jean Weinling, 4 grande rue de la résistance à Bar-sur-Seine).

Le jeudi 8 septembre a lieu la réunion de rentrée et l'Assemblée Générale de l'association de l'école de musique et de danse, à 18h30 à la mairie.

Il reste de la place en :

- batterie / percussions,
- flûte,
- clarinette,
- saxophone,
- chant chorale enfants et ados,
- danse classique,
- danse moderne.





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

LABEL PETITES CITES DE CARACTERE... OU PAS...

L'été sera sûrement chaud ... mais la rentrée aussi... La commission d'homologation du label PCC (petites cités de caractère) repasse courant septembre et la tâche doit être prise à bras le corps par nos élus chargés de présenter le dossier déjà refusé une 1ère fois lors du précédent mandat.

L'urbanisme de Bar-sur-Seine peut devenir un atout mais peut aussi très vite se révéler un frein pour l'attractivité, le commerce et le tourisme.

Fort de notre passé Médiéval pour le centre-ville, industriel et agri-viticole pour les quartiers plus récents, nous devons nous créer une identité commune, un lien entre nos différentes parties de ville, une continuité menant du Centre à la Seine. Cela ne se fera pas par l'urbanisme d'urgence actuel mais par un urbanisme réfléchi et raisonné et un plan d'investissement sur 15 ou 20 ans.

Le cabinet O'Liens et la Communauté de Commune nous ont présenté un plan d'actions programmé, chiffré et permettant de faire rentrer Bar-sur-Seine dans une nouvelle ère, celui d'un village choisissant le durable, les nouvelles mobilités, l'accès simplifié entre notre haut et bas de ville, le tourisme et le bon vivre.

Ne soyons pas frileux, les labels Petite Cité de Caractère et aussi Petites Villes de demain qui nous sont proposés ne sont pas que des pancartes supplémentaires en entrée de ville, ILS NOUS OBLIGENT.

Choisir un Plan de travaux sur 15 ans avec des URGENCES ABSOLUES (quartier de la place du marché, entrées et sorties de ville attrayantes et orientées vers notre centre historique, ruelles médiévales, nouveau plan de circulation centre-ville et intégration des nouvelles mobilités) et des URGENCES RELATIVES (mobiliers urbains revus, travail des autres places du village, réflexion croc Ferrand) permettront de hiérarchiser les dépenses et de suivre une logique urbanistique amenant EQUILIBRE, BON VIVRE et DEVELOPPEMENT DURABLE.

Mussy Sur Seine et Les Riceys ont réussi, Essoyes est en cours, prenons, ELUS ET HABITANTS notre part pour un secteur de PETITES CITES DE CARACTERE !!!

Pierre-Alcé LEJEUNE pour le RENOUEVEAU BARSEQUANAIS.

J'ai 3 points à aborder :

1^{er} point : Je n'étais pas d'accord au début avec les caméras, mais quand je vois que cela a permis d'aider la gendarmerie à élucider plusieurs affaires je trouve que rajouter 3 caméras de plus est une bonne chose.

2^{ème} point : j'ai beaucoup apprécié que les parents aient joué le jeu d'amener leurs enfants pendant la cérémonie du 8 mai . Par contre moins le fait que certaines associations demandent des subventions mais ne viennent pas aux cérémonies.

3^{ème} point : Je remercie le maire d'avoir offert un dictionnaire ainsi qu'une calculatrice faite pour le collège et un livre, les élèves de CM2 étaient ravis.

Océane Langry, pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine



Calendrier des collectes des ordures ménagères et tri sélectif

Attention : le ramassage des sacs jaunes n'a lieu que toutes les deux semaines !



Calendrier de collecte 2022

■ Ordures Ménagères : Rive droite, Avalueur, Place du 8 mai
 ■ Tri Sélectif (sac jaune)
■ Ordures Ménagères : Rive gauche (centre-ville)

JUILLET

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DECEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Vous êtes une association ? Vous voulez vous présenter ?

Faites-nous parvenir un texte, en le déposant à la mairie ou en l'envoyant à l'adresse :

contact@bar-sur-seine.fr

Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr